

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE POUR FORMATION SYNDICALE

NOM, prénom :

Grade et fonctions :

Établissement :

à (1)

Conformément aux dispositions de la loi N°84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7 portant statut général des fonctionnaires (2) ou la loi N° 82/997 du 23/11/82 (3), définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé :

les lundi 22 et mardi 23 novembre 2021, de 9h à 17h

pour participer au stage de formation syndicale, « préparation congrès Fsu »

Ce stage se déroulera à **Grenoble, Bourse du travail, 32 avenue de l'Europe.**

Il est organisé par la FSU-Isère, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 2 février 1995 publié au Journal Officiel du 10 février 1995).

À

, le

Signature

(1) Nom et fonction du Chef d'Établissement ou de Service

(2) Pour les titulaires

(3) Pour les non titulaires

(4) Lorsque le stage dure plusieurs jours, ne marquer ici que les dates donnant lieu à demande d'autorisation d'absence.

La demande doit être adressée par la voie hiérarchique un mois à l'avance.